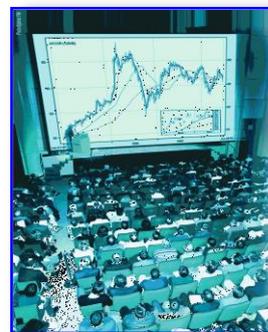


# SALON DE L'ANALYSE TECHNIQUE ET DES PREVISIONS BOURSIERES

24<sup>ème</sup> Edition annuelle - UIC-P Tour Eiffel Center  
16, rue Jean Rey - 75015 Paris

- Vendredi 31 mars 2023  
Ouverture au public de 9h00 à 20h00



**24<sup>ème</sup> Edition annuelle** (organisé depuis mars 2000)

Au pied de la Tour Eiffel

## DOSSIER D'INSCRIPTION

vendredi 31 mars 2023  
UIC-P TOUR EIFFEL CENTER

**- 5% si règlement total avant le 15 Décembre 2023**  
**+20% si règlement après le 1<sup>er</sup> Mars 2023**

Avec le soutien de l'ensemble de nos partenaires Médias

ECORESEAU  
BUSINESS

afate

LE FIGARO

VideoBourse.fr  
Site de l'Espresso

Le nouvel  
Economiste

Cryptoast

Capital

zonebourse

Momentum  
La Bourse par l'analyse technique

21 MILLIONS  
LA NEWSLETTER CRYPTO

Broker-Forex.fr  
Au service des traders actifs

TECHNICAL ANALYSIS OF  
STOCKS &  
COMMODITIES

ADVFN

Investing.com

TRADINGVIEW

t2w

### Organisation :

Agence IAT - 54, rue Santos-Dumont - 75015 PARIS

TEL : 01 40 56 09 24 -ou- 0 1 43 36 53 26

E-mail : [andre.malpel@salonat.com](mailto:andre.malpel@salonat.com)



## TARIFS STAND : formule stand Nu, Package ou Espace réduit

- **Procédure tarifaire** : 50% à la réservation + Solde 1 mois avant le salon
- **Réduction** : -5% pour règlement immédiat et total **avant le 15 décembre 2022**
- **Attention** : Supplément tarifaire sur toutes nos offres = **+20% si réservation après le 1<sup>er</sup> mars 2023**

1

### FORMULE > STAND NU (à aménager) : Bulletin à signer en page 2

> 6m<sup>2</sup> en 3x2 = 5.070 € HT (soit : 845 € ht /m<sup>2</sup> x 6m<sup>2</sup>)



Exemple Stand nu 9m<sup>2</sup> (3x3)  
\*Schéma non-contractuel

> **Inclus dans ce prix (Stand nu)** : Emplacement seul ou avec cloisons blanches et moquette **Bleue** aux couleurs du salon, 3 Spots d'éclairage, Enseigne double face portant le nom de votre société et le n° de votre stand.

> **Egalement inclus dans ce prix (Stand nu)** : votre inscription dans le guide du visiteur et sur le site Internet du salon, 300 invitations, vos badges exposants (1 badge pour 1.5m<sup>2</sup> réservé) ainsi que le nettoyage quotidien de votre stand.

> **Non inclus (Stand nu)** : Ni votre mobilier, ni votre matériel informatique/ vidéo, ni les installations internet et branchements électriques (à commander en sus avec les bons de réservation dans le Dossier Technique), ni  votre assurance Responsabilité Civile et sinistre (vol, incendie...) qui dans ce dernier cas vous incombe entièrement quel que soit la formule de stand choisie.

2

### FORMULE > STAND PACKAGE TOUT INCLUS : Bulletin à signer en page 3

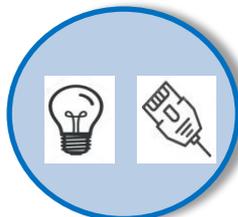
> Stand 6m<sup>2</sup> (3x2) + Conférence Incluse + Débat + Mobilier + Electricité + Internet = 7.836 € HT

> La formule "Package" reprend **toutes les prestations du stand "Nu" 6m<sup>2</sup>** (ci-dessus) **avec en plus : du Mobilier => 1 comptoir + 2 tabourets hauts + 1 table + 3 chaises + l'Electricité : 2kW + Accès Internet : 1Mbps min + 1 heure de Conférence (salle de 70 places) + Participation offerte au Débat "Stratégies Globales"**

> (Attention : Débat offert uniquement si votre bulletin Stand nous est retourné signé, avant le 15 déc.)



Exemple Stand nu 9m<sup>2</sup> (3x3)  
\*Schéma non-contractuel



+

Electricité - ET - Internet

+



Mobilier



1 heure de Conférence

+ Participation offerte au Débat stratégies Globales  
(Participation au débat offerte si retour Bulletin avant 15 déc.)

3

### FORMULE > STAND ESPACE MINI ou POINT INFO : Bulletin en page 4

> Superficie de 1m<sup>2</sup> à 2m<sup>2</sup> (et options) = de 2.010 € HT à 3.617 € HT

> Espace "POINT INFO" superficie totale de : **1m<sup>2</sup>** (dim. = 1.00m x 1.00m) = **2.010 € HT**

Cloisons blanches + 1 spot + Moquette rouge + Enseigne + 1 mange debout + 1 tabouret haut + Electricité 1Kw + Accès Internet 1 Mbps minimum  
(Attention Tarif : +20% après le 1<sup>er</sup> septembre)

> Espace "MINI" superficie totale de : **2m<sup>2</sup>** (dim. = 1.00m x 2.00m de façade) = **3.617 € HT**

Cloisons blanches + 2 spots + Moquette rouge + Enseigne + table rectangulaire + 2 chaises + Electricité 1Kw + Accès Internet 1 Mbps minimum (> Option : m<sup>2</sup> supplémentaire x 845 € ht)  
(Attention Tarif : +20% après le 1<sup>er</sup> septembre)



\*Schéma non-contractuel



\*Schéma non-contractuel



**BULLETIN D'INSCRIPTION STAND NU**  
**24<sup>ème</sup> Salon de l'Analyse Technique & des Prévisions Boursières**

Vendredi 31 mars 2023 – UIC-P Tour Eiffel Center  
 16, rue Jean Rey - 75015 Paris  
 > Attention Tarif : +20% après le 01.03.2023

Bulletin à nous retourner par email à : [Andre.Malpel@salonAT.com](mailto:Andre.Malpel@salonAT.com)  
 afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement  
 à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité ...)

LA SOCIETE : .....  
 ADRESSE : .....  
 TELEPHONE : .....  
 NOM DU RESPONSABLE : .....  
 E-MAIL : .....

N° Stand souhaité (voir plan site web)	Surface en m <sup>2</sup> à partir de 4m <sup>2</sup>	Prix du m <sup>2</sup> > 845€ HT +20% après le 1 <sup>er</sup> mars	TOTAL HT €	TOTAL TTC € (TVA 20%)
N° _____	_____ m <sup>2</sup>	x 845€ ht/m <sup>2</sup>	€ ht	€ ttc
> <b>Bonus 2<sup>ème</sup> Débat Offert</b> 1 – Si Superficie louée sup. à +9m <sup>2</sup> 2 – et Si Bulletin signé avant 15 déc.		" ... sujet à définir ..."		
<b>Total à régler sans remise</b>		Option à cocher (si choisie) <input type="checkbox"/>	€ ht	€ ttc
<b>Remise possible -5% =&gt; Si Règlement total avant 15/12/2022</b>			€ ht	€ ttc
<b>Total à régler avec remise</b>		Option à cocher (si choisie) <input type="checkbox"/>	€ ht	€ ttc

2

**CONDITIONS GENERALES**

- A) Le présent bulletin d'inscription renvoyé et signé, constitue un bon de commande, et engage l'exposant de manière ferme et définitive à participer au Salon, selon la superficie ou le produit pour lequel il s'est engagé.
- B) Pour valider l'inscription, ce bulletin doit ensuite être suivi d'un règlement minimum égal à 50% de la facture TTC de l'exposant. En cas de désistement de sa part notifié expressément par lettre recommandée et au plus tard deux mois avant la manifestation, l'exposant s'engage à dédommager les organisateurs en leur versant 60% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de deux mois, la société exposante est tenue de verser 80% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de 15 jours, la société exposante est tenue de verser 100% du montant T.T.C. de sa facture.
- C) Si l'organisateur souhaite mettre fin au contrat et / ou annuler la manifestation, il peut le faire en donnant un préavis écrit de 14 jours à l'exposant. Lors de cette résiliation, toute partie de la contrepartie déjà payée par l'Exposant lui sera remboursée dans les 3 jours ouvrables. En cas de Force Majeure, l'organisateur peut au choix : Rembourser les montants déjà réglés ou Reporter l'évènement.
- D) Sauf accord spécifique et remise, le solde de toutes les factures doit être impérativement réglé 1 mois avant le début du salon, faute de quoi les organisateurs se réservent le droit d'annuler votre participation, sans avoir à vous restituer les arrhes versées.
- E) Les stands ou produits souscrits sont nominatifs, ce qui interdit aux sociétés exposantes de sous-louer ou de partager leur emplacement ou produit avec une autre société (même si celle-ci fait partie du même groupe), ou encore d'apparaître sous un autre nom que celui pour laquelle celles-ci se sont initialement engagées, sans l'accord préalable et exclusif de l'agence IAT. Même en cas de dérogation donnée par l'agence IAT, une participation de 1.500 euros ht pour frais de dossier, sera alors facturée à la société qui avait initialement réservée le stand en son nom et place.
- F) L'exposant est autorisé à utiliser toutes les publications des médias et / ou tout autre matériel, y compris les images de l'évènement concernant sa propre société ou ses propres activités sur le salon, via tout moyen de communication, y compris son site Web et ses plates-formes sociales, sans l'accord de l'organisateur et sans frais supplémentaires, à la condition toutefois de bien préciser à chaque fois le copyright sur 2 ans minimum de l'agence IAT, le nom, le lieu et la date de l'évènement d'où sont tirés ces matériels.
- G) Dès réception du bulletin d'inscription signé, chaque exposant recevra une facture détaillée, ainsi qu'un dossier technique, reprenant les différentes modalités d'installation (horaires, lieu de livraison ...).

Date :  
 Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :  
 Cachet de la société :



**BULLETIN D'INSCRIPTION STAND PACKAGE**  
 24<sup>ème</sup> Salon de l'Analyse Technique & des Prévisions Boursières

Vendredi 31 mars 2023 – UIC-P Tour Eiffel Center  
 16, rue Jean Rey - 75015 Paris  
 > Attention Tarif : +20% après le 01.03.2023

Bulletin à nous retourner par email à : [Andre.Malpel@salonAT.com](mailto:Andre.Malpel@salonAT.com)  
 afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement  
 à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité ...)

LA SOCIETE : .....  
 ADRESSE : .....  
 TELEPHONE : .....  
 NOM DU RESPONSABLE : .....  
 E-MAIL : .....

Libellé	PACKAGE « Stand clé en main » tout compris +20% après le 1 <sup>er</sup> mars	TOTAL HT €	TOTAL TTC € (TVA 20%)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Stand (2x3) = 6m<sup>2</sup></b></li> <li>• <b>Mobilier</b></li> <li>• <b>Electricité + Internet</b></li> <li>• <b>1 heure conférence</b></li> <li>• <b>1 Débat (package)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6m<sup>2</sup> (panneaux, moquette, spots, enseigne)</li> <li>• 1 Bq Hôtesse + 2 tabourets + 1 table + 3 chaises</li> <li>• 2 Kw + 1 Mbps minimum</li> <li>• Salle 70 places</li> <li>• "Stratégies 2023" =&gt; Offert si signé avant 15 déc.</li> </ul>	Forfait package <b>7.836,00 € ht</b>	Forfait package <b>9.403,20 € ttc</b>
➤ <b>Option superficie</b>	• _____ m <sup>2</sup> supplémentaire(s) x 845 € ht		
➤ <b>Bonus stand de 9m<sup>2</sup></b>	• <b>2<sup>ème</sup> débat OFFERT = "... Sujet à définir ..."</b> Offert si bulletin signé avant le 15 déc.		
<b>Total à régler sans remise</b>	Option à cocher (si choisie) <input type="checkbox"/>	<b>€ ht</b>	<b>€ ttc</b>
<b>Remise possible -5% =&gt; Si Règlement total avant 15/12/2022</b>		€ ht	€ ttc
<b>Total à régler avec remise</b>	Option à cocher (si choisie) <input type="checkbox"/>	€ ht	€ ttc

**CONDITIONS GENERALES**

- A) Le présent bulletin d'inscription renvoyé et signé, constitue un bon de commande, et engage l'exposant de manière ferme et définitive à participer au Salon, selon la superficie ou le produit pour lequel il s'est engagé.
- B) Pour valider l'inscription, ce bulletin doit ensuite être suivi d'un règlement minimum égal à 50% de la facture TTC de l'exposant. En cas de désistement de sa part notifié expressément par lettre recommandée et au plus tard deux mois avant la manifestation, l'exposant s'engage à dédommager les organisateurs en leur versant 60% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de deux mois, la société exposante est tenue de verser 80% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de 15 jours, la société exposante est tenue de verser 100% du montant T.T.C. de sa facture.
- C) Si l'organisateur souhaite mettre fin au contrat et / ou annuler la manifestation, il peut le faire en donnant un préavis écrit de 14 jours à l'exposant. Lors de cette résiliation, toute partie de la contrepartie déjà payée par l'Exposant lui sera remboursée dans les 3 jours ouvrables. En cas de Force Majeure, l'organisateur peut au choix : Rembourser les montants déjà réglés ou Reporter l'évènement.
- D) Sauf accord spécifique et remise, le solde de toutes les factures doit être impérativement réglé 1 mois avant le début du salon, faute de quoi les organisateurs se réservent le droit d'annuler votre participation, sans avoir à vous restituer les arrhes versées.
- E) Les stands ou produits souscrits sont nominatifs, ce qui interdit aux sociétés exposantes de sous-louer ou de partager leur emplacement ou produit avec une autre société (même si celle-ci fait partie du même groupe), ou encore d'apparaître sous un autre nom que celui pour laquelle celles-ci se sont initialement engagées, sans l'accord préalable et exclusif de l'agence IAT. Même en cas de dérogation donnée par l'agence IAT, une participation de 1.500 euros ht pour frais de dossier, sera alors facturée à la société qui avait initialement réservée le stand en son nom et place.
- F) L'exposant est autorisé à utiliser toutes les publications des médias et / ou tout autre matériel, y compris les images de l'évènement concernant sa propre société ou ses propres activités sur le salon, via tout moyen de communication, y compris son site Web et ses plates-formes sociales, sans l'accord de l'organisateur et sans frais supplémentaires, à la condition toutefois de bien préciser à chaque fois le copyright sur 2 ans minimum de l'agence IAT, le nom, le lieu et la date de l'évènement d'où sont tirés ces matériels.
- G) Dès réception du bulletin d'inscription signé, chaque exposant recevra une facture détaillée, ainsi qu'un dossier technique, reprenant les différentes modalités d'installation (horaires, lieu de livraison ...).

Date :  
 Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :  
 Cachet de la société :



**BULLETIN D'INSCRIPTION STAND MINI -ou- POINT INFO**  
**24<sup>ème</sup> Salon de l'Analyse Technique & des Prévisions Boursières**

Vendredi 31 mars 2023 – UIC-P Tour Eiffel Center  
 16, rue Jean Rey - 75015 Paris  
 > Attention Tarif : +20% après le 01.03.2023

Bulletin à nous retourner par email à : [Andre.Malpel@salonAT.com](mailto:Andre.Malpel@salonAT.com)  
 afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement  
 à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité ...)

LA SOCIETE : .....  
 ADRESSE : .....  
 TELEPHONE : .....  
 NOM DU RESPONSABLE : .....  
 E-MAIL : .....

N° Stand souhaité (voir plan site web)	Surface en m <sup>2</sup> cochez l'option choisie	Description – Détails	TOTAL € HT +20% après 1 <sup>er</sup> mars	TOTAL € TTC (TVA 20%)
N° _____	1.00 m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/>	Cloisons blanches + 1 spot + Moquette rouge + 1 mange debout+ 1 tabouret haut + Electricité 1Kw + Internet 1 Mbps	2.010,00 € ht	_____ € ttc
N° _____	2.00 m <sup>2</sup> <input type="checkbox"/>	Cloisons blanches + 2 spots + Moquette rouge + 1 table rectangulaire + 2 chaises + Electricité 1Kw + Internet 1 Mbps	3.617,00 € ht	_____ € ttc
➤ A partir de 2m <sup>2</sup> : Option par m <sup>2</sup> supplémentaire x 845 € ht			€ ht	€ ttc
<b>Total à régler sans remise</b>		Option à cocher (si choisie) <input type="checkbox"/>	€ ht	€ ttc
<b>Remise possible -5% =&gt; Si Règlement total avant 15/12/2022</b>			€ ht	€ ttc
<b>Total à régler avec remise</b>		Option à cocher (si choisie) <input type="checkbox"/>	€ ht	€ ttc

**CONDITIONS GENERALES**

- A) Le présent bulletin d'inscription renvoyé et signé, constitue un bon de commande, et engage l'exposant de manière ferme et définitive à participer au Salon, selon la superficie ou le produit pour lequel il s'est engagé.
- B) Pour valider l'inscription, ce bulletin doit ensuite être suivi d'un règlement minimum égal à 50% de la facture TTC de l'exposant. En cas de désistement de sa part notifié expressément par lettre recommandée et au plus tard deux mois avant la manifestation, l'exposant s'engage à dédommager les organisateurs en leur versant 60% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de deux mois, la société exposante est tenue de verser 80% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de 15 jours, la société exposante est tenue de verser 100% du montant T.T.C. de sa facture.
- C) Si l'organisateur souhaite mettre fin au contrat et / ou annuler la manifestation, il peut le faire en donnant un préavis écrit de 14 jours à l'exposant. Lors de cette résiliation, toute partie de la contrepartie déjà payée par l'Exposant lui sera remboursée dans les 3 jours ouvrables. En cas de Force Majeure, l'organisateur peut au choix : Rembourser les montants déjà réglés ou Reporter l'évènement.
- D) Sauf accord spécifique et remise, le solde de toutes les factures doit être impérativement réglé 1 mois avant le début du salon, faute de quoi les organisateurs se réservent le droit d'annuler votre participation, sans avoir à vous restituer les arrhes versées.
- E) Les stands ou produits souscrits sont nominatifs, ce qui interdit aux sociétés exposantes de sous-louer ou de partager leur emplacement ou produit avec une autre société (même si celle-ci fait partie du même groupe), ou encore d'apparaître sous un autre nom que celui pour laquelle celles-ci se sont initialement engagées, sans l'accord préalable et exclusif de l'agence IAT. Même en cas de dérogation donnée par l'agence IAT, une participation de 1.500 euros ht pour frais de dossier, sera alors facturée à la société qui avait initialement réservée le stand en son nom et place.
- F) L'exposant est autorisé à utiliser toutes les publications des médias et / ou tout autre matériel, y compris les images de l'évènement concernant sa propre société ou ses propres activités sur le salon, via tout moyen de communication, y compris son site Web et ses plates-formes sociales, sans l'accord de l'organisateur et sans frais supplémentaires, à la condition toutefois de bien préciser à chaque fois le copyright sur 2 ans minimum de l'agence IAT, le nom, le lieu et la date de l'évènement d'où sont tirés ces matériels.
- G) Dès réception du bulletin d'inscription signé, chaque exposant recevra une facture détaillée, ainsi qu'un dossier technique, reprenant les différentes modalités d'installation (horaires, lieu de livraison ...).

Date :  
 Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :  
 Cachet de la société :



**BULLETIN D'INSCRIPTION CONFERENCES**  
**24<sup>ème</sup> Salon de l'Analyse Technique & des Prévisions Boursières**

Vendredi 31 mars 2023 – UIC-P Tour Eiffel Center  
 16, rue Jean Rey - 75015 Paris  
 > Attention Tarif : +20% après le 01.03.2023

Bulletin à nous retourner par email à : [Andre.Malpel@salonAT.com](mailto:Andre.Malpel@salonAT.com)  
 afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement  
 à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité ...)

LA SOCIETE : .....  
 ADRESSE : .....  
 TELEPHONE : .....  
 NOM DU RESPONSABLE : .....  
 E-MAIL : .....

**TARIFS LOCATION** (+20% après le 01.03.2023) :

Sont compris : Matériels vidéo/sono & Techniciens, ainsi que l'Insertion dans le programme de conférences

- **Salle 3 – Louis Armand** (voir plan) ➤ (300 places) : **4.219,00 € ht/ l'heure**
- **Salle 2 – Friedrich List** (voir plan) ➤ (130 places) : **3.014,00 € ht/ l'heure**
- **Salle 1 – G. Stephenson** (voir plan) ➤ (70 places) : **1.809,00 € ht/ l'heure**
- **Formule Labos ou Académies \*** ➤ (70 places) : **8.438,00 € ht/ 4 x 1heure + 2 E-mailings + fichier**
- **Participation Débat** (organisé par IAT) ➤ (300 places) : **1.809,00 € ht/ l'heure**
- **Espace Interviews** ➤ (30 places) : **998.00 € ht/ 30 minutes**

ESPACES	Horaires	Montant HT +20% après le 1 <sup>er</sup> mars	Montant TTC (TVA 20%)
⇒ Salle 3 (300 places)			
⇒ Salle 2 (130 places)			
⇒ Salle 1 (70 places)			
⇒ Formule Labos* (4 conférences)	Plus d'infos : Nous consulter		
⇒ Participation Débat organisé - IAT			
⇒ Interviews (30 minutes)			
<b>TOTAL</b>			

5

Sous réserve d'obtenir l'accord du comité d'organisation, conformément aux conditions requises.

- **Veillez également noter la présence obligatoire de votre conférencier 1 heure avant le début de sa conférence**, afin de pouvoir régler avec lui, l'ensemble des détails techniques, faute de quoi, vous ne pourriez-vous prévaloir d'un défaut d'organisation.
- **Si vous désirez une configuration particulière**, nous vous remercions de bien vouloir nous adresser votre demande, au moins 12 jours avant l'ouverture du salon, afin d'être en mesure de pouvoir répondre à votre attente.

**Thème ou sujet** (descriptif) : .....  
 .....  
 .....  
**Intervenant** : .....

Date :  
 Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :  
 Cachet de la société :

\* **Formule Labos, Club ou Académies** (sur demande) : Formule privative, réservée à 1 seul exposant (par espace dédié de 50 ou 70 pers.), et composée d'un enchaînement de 4 ateliers de 60 min. chacun, sur un thème bien spécifique. Mise en avant marketing via 2 e-mailings (avec liens d'inscription), réseaux sociaux et programme visiteurs. Mise à disposition d'1 agent de sécurité et d'1 hôtesse pour l'accueil et la gestion des inscrits (listing en amont depuis votre site et directement sur le salon). Remise du fichier des inscrits à l'issue.



**BULLETIN D'INSERTIONS PUBLICITAIRES – CATALOGUE VISITEURS**

**24<sup>ème</sup> Salon de l'Analyse Technique & des Prévisions Boursières**

Vendredi 31 mars 2023 – UIC-P Tour Eiffel Center

16, rue Jean Rey - 75015 Paris

> Attention Tarif : +20% après le 01.03.2023

Bulletin à nous retourner par email à : [Andre.Malpel@salonAT.com](mailto:Andre.Malpel@salonAT.com)  
afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement  
à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité ...)

LA SOCIETE : .....  
ADRESSE : .....  
TELEPHONE : .....  
TELECOPIE : .....  
NOM DU RESPONSABLE : .....  
E-MAIL : .....

<b>CHOIX DE VOTRE INSERTION PUBLICITAIRE CATALOGUE VISITEURS (20 000 exemplaires distribués) &gt; Tarif : -5% règl. Total avant le 15/12/22 +20% commande après le 01.03.2023</b>	<b>Montant € HT</b>
<input type="checkbox"/> 1 page entière quadrichromie 20.5 X 29.2 en <b>quatrième de couverture</b>	<b>2.688 € ht</b>
<input type="checkbox"/> 1 page entière quadrichromie 20.5 X 29.2 en <b>deuxième de couverture</b>	<b>2.238 € ht</b>
<input type="checkbox"/> 1 page entière quadrichromie 20.5 X 29.2 en <b>troisième de couverture</b>	<b>2.238 € ht</b>
<input type="checkbox"/> 1 page entière quadrichromie 20.5 X 29.2 <b>espace central</b> "Programme des conférences"	<b>1.960 € ht</b>
<input type="checkbox"/> 1/2 page quadrichromie L190XH138 <b>espace central</b> "Programme des conférences"	<b>1.176 € ht</b>
<input type="checkbox"/> 1/4 page quadrichromie L90XH134 (à côté plan stands et/ou liste exposants)	<b>863 € ht</b>
<input type="checkbox"/> LOGO de votre société visible sur le plan des stands Taille correspondant au Stand réservé sur plan	<b>547 € ht</b>

**Modalités et spécificités techniques à fournir :**

Fichier PDF haute définition

Remise des éléments **au plus tard le 25 février 2023** par e-mail.

Date :

Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :

Cachet de la société :



**BULLETIN D'INSCRIPTION AFFICHE**  
**24<sup>ème</sup> Salon de l'Analyse Technique & des Prévisions Boursières**  
 Vendredi 31 mars 2023 – UIC-P Tour Eiffel Center  
 16, rue Jean Rey - 75015 Paris  
 > Attention Tarif : +20% après le 01.03.2023

Bulletin à nous retourner par email à : [Andre.Malpel@salonAT.com](mailto:Andre.Malpel@salonAT.com)  
 afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement  
 à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité ...)

LA SOCIETE : .....  
 ADRESSE : .....  
 TELEPHONE : .....  
 NOM DU RESPONSABLE : .....  
 E-MAIL : .....

AFFICHE emplacement : Nous consulter ou sur le plan	Dimensions (2 options)	Tarif unitaire -5% avant le 15 déc. +20% après le 1 <sup>er</sup> mars	TOTAL HT €	TOTAL TTC € (TVA 20%)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emplacement : " ---- "</li> <li>• Impression JET-TEX</li> <li>• Installation + Structure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En 1 x (6.00m x 2.40m)</li> <li>• En 2 x (3.00m x 2.40m)</li> </ul> pour une superficie totale minimum de <b>14,00 m<sup>2</sup></b>	3.685,00 ht	_____ HT	_____ TTC

**Attention** : Graphisme (PAO et Créa) **non inclus** ici. Ces derniers restent à la charge du client au format spécifié  
 avec **50 mm de fond perdu**. Si vous le souhaitez, la créa peut faire l'objet d'une demande et fact. indépendante.  
 > **Délai** : Remise ÉIts graphiques **au plus tard le 1<sup>er</sup> mars** (attention: coûts supplémentaires si remise ultérieure)

7

**CONDITIONS GENERALES**

- A) Le présent bulletin d'inscription renvoyé et signé, constitue un bon de commande, et engage l'exposant de manière ferme et définitive à participer au Salon, selon la superficie ou le produit pour lequel il s'est engagé.
- B) Pour valider l'inscription, ce bulletin doit ensuite être suivi d'un règlement minimum égal à 50% de la facture TTC de l'exposant. En cas de désistement de sa part notifié expressément par lettre recommandée et au plus tard deux mois avant la manifestation, l'exposant s'engage à dédommager les organisateurs en leur versant 60% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de deux mois, la société exposante est tenue de verser 80% du montant T.T.C. de sa facture. A moins de 15 jours, la société exposante est tenue de verser 100% du montant T.T.C. de sa facture.
- C) Si l'organisateur souhaite mettre fin au contrat et / ou annuler la manifestation, il peut le faire en donnant un préavis écrit de 14 jours à l'exposant. Lors de cette résiliation, toute partie de la contrepartie déjà payée par l'Exposant lui sera remboursée dans les 3 jours ouvrables. En cas de Force Majeure, l'organisateur peut au choix : Rembourser les montants déjà réglés ou Reporter l'évènement.
- D) Sauf accord spécifique et remise, le solde de toutes les factures doit être impérativement réglé 1 mois avant le début du salon, faute de quoi les organisateurs se réservent le droit d'annuler votre participation, sans avoir à vous restituer les arrhes versées.
- E) Les stands ou produits souscrits sont nominatifs, ce qui interdit aux sociétés exposantes de sous-louer ou de partager leur emplacement ou produit avec une autre société (même si celle-ci fait partie du même groupe), ou encore d'apparaître sous un autre nom que celui pour laquelle celles-ci se sont initialement engagées, sans l'accord préalable et exclusif de l'agence IAT. Même en cas de dérogation donnée par l'agence IAT, une participation de 1.500 euros ht pour frais de dossier, sera alors facturée à la société qui avait initialement réservée le stand en son nom et place.
- F) L'exposant est autorisé à utiliser toutes les publications des médias et / ou tout autre matériel, y compris les images de l'évènement concernant sa propre société ou ses propres activités sur le salon, via tout moyen de communication, y compris son site Web et ses plates-formes sociales, sans l'accord de l'organisateur et sans frais supplémentaires, à la condition toutefois de bien préciser à chaque fois le copyright sur 2 ans minimum de l'agence IAT, le nom, le lieu et la date de l'évènement d'où sont tirés ces matériels.
- G) Dès réception du bulletin d'inscription signé, chaque exposant recevra une facture détaillée, ainsi qu'un dossier technique, reprenant les différentes modalités d'installation (horaires, lieu de livraison ...).

Date :  
 Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :  
 Cachet de la société :



**BULLETIN AUTRES VECTEURS DE COMMUNICATIONS**  
**24<sup>ème</sup> Salon de l'Analyse Technique & des Prévisions Boursières**

Vendredi 31 mars 2023 – UIC-P Tour Eiffel Center  
 16, rue Jean Rey - 75015 Paris  
 > Attention Tarif : +20% après le 01.03.2023

Bulletin à nous retourner par email à : [Andre.Malpel@salonAT.com](mailto:Andre.Malpel@salonAT.com)  
 afin de vous adresser en retour et dès réception votre facture à nous régler par chèque ou par virement  
 à l'ordre de l'agence IAT – selon les modalités négociées (dates, acomptes, ou en totalité ...)

LA SOCIETE : .....  
 ADRESSE : .....  
 TELEPHONE : .....  
 NOM DU RESPONSABLE : .....  
 E-MAIL : .....

**A. DIFFUSION DOCUMENTS, FLYERS, SACS, GOODIES, OBJETS PUB (+20% après 1<sup>er</sup> mars)**

- **Distribution de vos documents dans les allées du salon : durant 6 heures (vendredi)**  
 2 de nos hôtesse circulent (Sauf Entrée et Guichet enregistrement) dans les **allées du salon, sorties des conférences, dans la file d'attente à l'extérieure du Salon dès 8h00**, afin d'y distribuer vos documents. Les hôtesse sont fournies par l'agence IAT et habillées distinctement (plusieurs couleurs au choix) avec un badge au nom de l'Exposant (Badge fourni par l'exposant).

TARIF DISTRIBUTION ALLEES du SALON (Entrée incluse)	HT	TTC
Distribution de vos Flyers et/ou Goodies (Hôtesse incluses)	2.296,00 €	

- **Distribution Goodies à l'Entrée – Accueil du salon à 100% des visiteurs :**

Avantage 1 - Les Goodies Officiels sont utilisés par toute l'organisation, hôtesse, sécu et offerts aux conférenciers  
 Avantage 2 - Les Goodies Officiel portent le Logo, Slogan, Adresse et Infos divers de l'exposant

TARIF DISTRIBUTION GOODIES GUICHET D'ACCUEIL	HT	TTC
SACS Officiels + Logo (fournit par le client)	4.592,00 €	
STYLOS Officiels + Logo (fournit par le client)	1.680,00 €	
BLOCS-NOTES + Logo (fournit par le client)	1.680,00 €	

8

**B. EMBLEMENTS pour KAKEMONOS et BANNIERES (+20% après 1<sup>er</sup> mars)**

- **Mise en avant de vos Kakémonos au sein du salon : Différents emplacements stratégiques**

TARIF KAKEMONO dimensions : 80cmx2m	HT	TTC
TARIF 1 KAKEMONO	1.046,50 €	
TARIF 2 KAKEMONOS	1.436,00 €	
AFFICHAGE DIVERS : Tarif au m <sup>2</sup> (nous consulter)	518,00 €	

**C. E-MAILING intégré à notre Newsletter "Salon" (+20% après 1<sup>er</sup> mars)**

- **Insertion encart 650 x 225 pixels dans Newsletter Salon adressée à nos +60 000 contacts**

TARIF DISTRIBUTION - UTILISATION	HT	TTC
1 passage	2 856.00 €	
3 passages (réduction -20%)	6 888.00 €	

**D. EVENEMENT AU BAR DU SALON – ANNONCES/PRESENTATIONS PUB (+20% après 1<sup>er</sup> mars)**

- **Mise à disposition du BAR – Rafraichissements offerts au public + Annonce dans Catalogue :**

TARIF	HT	TTC
Durée 30 min. (hors coûts des rafraichissements)	1 148.00 €	

BON DE COMMANDE	€ HT	€ TTC
<b>TOTAL COMMANDE</b>		

Date :  
 Signature du responsable (suivi de lu et approuvé) :  
 Cachet de la société :